

Jean-Baptiste André Godin au président-directeur de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, 6 juillet 1887

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 juillet 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama](#)

Lieu de destination 46, rue Caumartin, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur les actions de la Compagnie du canal de Panama de Godin. Il informe le président-directeur de la compagnie que ni lui ni Marie Moret ne pourront assister à l'assemblée générale du 21 juillet ; il lui envoie un pouvoir et lui demande d'adresser un pouvoir à Marie Moret, qui possède 170 actions et a droit à 5 voix.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familière 6 juillet 1850

Monsieur le Président-Directeur
de la Compagnie universelle inter-
océanique,

J'ai l'honneur de vous envoier
par ce courrier, sous pli recommandé
separé, mes quatre certificats (N°s
1.409 - 22.396 - 22.397 - 22.398) d'inscrip-
tion nominative de sept cent soixante-
neuf actions dans la compagnie du Canal
de Panama, nous priant de me les retour-
ner estampillés, avec le montant des
intérêts échus à ce jour.

— Je signale à votre attention une
erreur d'inscription sur le certificat N°
22.398, celui portant 100 actions. À l'évan-
dernière ligne d'inscription des numéros
des actions, il est dit : 593 110 à 590 117 = 7

Il y a erreur manifeste à la
colonne des mille. Veuillez donc vérifier
et me dire si les sept actions dont il
s'agit portent les numéros

593 110 à 593 117
ou bien

590 110 à 590 117

et faire le nécessaire au certificat d'inscription.

— Ne pouvant assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le 21 courant, je vous retourne également, mais sous ce pli, après l'avoir signé, le pouvoir que vous m'avez adressé, ainsi que ma carte d'admission.

En même temps que cette dernière, vous m'avez adressé la carte N° 446 faite au nom de ma femme, laquelle possède, de son côté, 170 actions dans notre compagnie et a droit à 8 voix.

Comme ma femme non plus n'a pas l'intention d'assister à l'Assemblée générale veuillez, si vous le jugez utile, lui envoier un Paurair qu'elle nous retournerait tout signé, comme je le fais présentement.

Agitez je vous prie, Monsieur le Président directeur, mes amitiés parfaites.

